

## **PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal du lundi 05 septembre 2016**

Par convocations individuelles adressées le 26 août 2016 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal est invité à se réunir en séance ordinaire le 05 septembre 2016.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 04 juillet 2016.
2. Communications du Maire.
3. Rapport de commissions.
4. Travaux à l'école élémentaire : avenants aux marchés de travaux.
5. Affaires financières : DM n°1 du Budget – ajustement de crédits.
6. Règlement NAP (charte de fonctionnement).
7. Affaires de personnel : création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 1<sup>ère</sup> classe
8. Affaires de personnel : aménagement d'horaires de travail d'une ATSEM.
9. Compte-rendu d'activités de concession ES (année 2015).
10. Compte-rendu d'activités du SDIS 67 (année 2015).
11. Divers.

L'an deux mil seize, le cinq septembre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Claude KERN, Sénateur-maire.

#### Présents :

M. Claude KERN, Sénateur-maire.

M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, M. Jacques ECKERT, Mme Fabienne ANTHONY, Mme Véronique IFFER, Mme Michèle NAVE, Adjoint.

M. Jean-Paul BURKARDT, Mme Géraldine FURST, Mme Sylvie GRATHWOHL, Mme Anne GUYAU, Mme Agnès GUILLAUME, M. Christophe HEITZ, M. Patrick KERN, Mme Sabine KROMMENACKER, Mme Emmanuelle PARISSSE, M. Christian SCHAEFFER, M. Patrick SIMON, M. Richard VOLTZENLOGEL, M. Damien WERLE, Mme Patrice ZENSS.

#### Excusés :

M. Alain VOLTZENLOGEL, pouvoir à Mme Sabine KROMMENACKER

Mme Patricia HUMMEL

M. le Sénateur-Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents et demande à rajouter deux points à l'ordre du jour :

- désignation de délégués au SICES
- délibération autorisant le Maire à ester en justice

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Mme Emmanuelle PARISSSE est nommée secrétaire de séance.

### **1) Approbation du procès verbal de la séance du 04 juillet 2016**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès verbal de la séance du 04 juillet 2016.

## **2) Communications du Maire**

- 04/07 Conseil Municipal
- 06/07 Conseil de Communauté
- 08/07 Démolition des sanitaires École Élémentaire
- 09/07 Pique-nique géant à la Bibliothèque Municipale
- 10/07 Finales Tennis Club
- 11/07 Visite du périscolaire par élus de Roeschwoog  
Rencontre franco-allemande des parlementaires
- 13/07 Cérémonie – défilé – bal- feu d’artifice
- 18/07 Visite protocolaire de la nouvelle Sous-Préfète de Haguenau, Chantal AMBROISE
- 21/07 Comité de pilotage « Gens du voyage »
- 22/07 Signature prêts Crédit Mutuel  
Réunion R.O. SDIS
- 24/07 Fête du Roi Dagobert à Kirchheim
- 25/07 80 ans de M. Bernard SCHWERER
- 05/08 Inauguration Fête de la Bière à Schiltigheim  
Fêtes des Fifres à Bischwiller (Jacques ECKERT)
- 07/08 Tournoi de pétanque
- 12/08 Noces d’Or des époux Gérard WENDLING  
Festival Summerlied (Fabienne ANTHONY)
- 13/08 Inauguration officielle Festival Summerlied à Ohlungen
- 14/08 Fête de la rue des Violettes
- 16/08 Inauguration Festival du Houblon à Haguenau
- 18/08 Toutes commissions réunies « Visite des chantiers »  
Commission communication
- 19/08 Entretiens recrutement ATSEM
- 23/08 État des lieux du Presbytère Protestant
- 25/08 Tournée jury communal Maisons Fleuries
- 28/08 Fête d’été des Sapeurs-Pompiers
- 01/09 Commissions Finances
- 03/09 Inauguration complexe sportif de Wasselonne
- 04/09 80 ans de M. Othon PRINTZ  
Journée de l’Artisanat  
Culte d’installation du pasteur Pierre KOPP
- 05/09 Tournée scolaire avec la Rectrice d’Académie

La Commune de Gries n’a pas fait valoir son droit de préemption pour les immeubles suivants :

- |   |                      |
|---|----------------------|
| - Section 42 n° 959/77                                | lieu-dit Brendel     |
| - Section 7 n° 8                                      | 14, rue de la Forêt  |
| - Section 11 n° 703/59                                | 16b, rue des Vergers |
| - Section 11 n° 631/96                                | 34, rue des Vergers  |
| - Section 4 n° 195/59, 196/59, 245/59, 246/59, 248/59 | 25, rue du Stade     |
| - Section 42 n° 675/04                                | 13, rue des Prés     |
| - Section 7 n° 23                                     | 13, rue Neuve        |

### **3) Rapport de commissions**

- Commission POS/PLU du 12 juillet 2016
- Toutes commissions – visite des chantiers le 18 août 2016
- Commission communication du 18 août 2016
- Commission des finances du 1<sup>er</sup> septembre 2016
- Commission d'Appel d'Offres du 05 septembre 2016

### **4) Travaux à l'école élémentaire : avenants aux marchés de travaux**

Les travaux sont décomposés en 13 lots. Ils ont été passés selon la procédure d'appel d'offres en date du 20 juin 2016 pour un montant total de travaux qui s'élève à 327 162.75 € HT.

Plusieurs travaux supplémentaires, revêtant un caractère imprévisible, ont été nécessaires à réaliser durant le chantier.

#### **→ LOT N° 1 Entreprise SOTRAVEST**

Avenant n°1 :

- Dépose du faux-plafond de la salle de classe existante n° 4
- Evacuation de l'ancienne fosse septique se trouvant dans l'emprise des fondations prévues
- Modification du mode d'exécution des travaux de terrassements suite à la découverte d'un vide sanitaire sous le bâtiment existant

Coût du marché de base : 61 235.52 € HT

Coût des prestations de l'avenant : + **1 073.11 € HT**, soit + ..% par rapport au marché de base

**Montant marché définitif : 62 308.63 € HT**

#### **→ LOT N° 2 Entreprise PONTIGGIA**

Avenant n°1 :

- Mise en place d'une attente eau pour les forains, comprenant percement du mur existant, tranchée, canalisation, vanne. Fourniture et pose d'une bouche d'arrosage

Avenant n°2 :

- Mise en place d'un caniveau de récupération des eaux de ruissellement sur la rampe d'accès PMR, compris le raccordement de ce caniveau en deux points et la pose de deux avaloirs
- Fourniture et pose d'un dauphin en fonte supplémentaire
- Mise en place d'un regard de visite sur la sortie d'eaux pluviales existante

Coût du marché de base : 35 121.40 € HT

Coût des prestations de l'avenant n° 1 : + **960.00 € HT**

Coût des prestations de l'avenant n° 2 : + **359.80 € HT**, soit au total + ..% par rapport au marché de base

**Montant marché définitif : 36 441.20 € HT**

#### **→ LOT N° 5 Entreprise SCHEIBEL**

Avenant n°1 :

- La porte de secours de la salle de classe 3 ne sera pas réalisée par ce lot
- La rehausse des mains courantes en bois ne sera réalisée en acier

Coût du marché de base : 22 683.57 € HT

Coût des prestations de l'avenant : - **5 997.32 € HT**, soit - ..% par rapport au marché de base

**Montant marché définitif : 16 686.25 € HT**

#### **→ LOT N° 6 Entreprise MEDER**

Avenant n°1 :

- Réalisation d'oscillo-battants pour les ouvrants des sanitaires
- Fourniture de vitrages autonettoyants sur les fenêtres de toit

Coût du marché de base : 18 092.75 € HT

Coût des prestations de l'avenant : + **516.00 € HT**, soit + ..% par rapport au marché de base

**Montant marché définitif : 18 608.75 € HT**

→ **LOT N° 8 Entreprise RUIU**

Avenant n°1 :

- Validation des options 6.2 et 6.3 du marché pour la dépose du plafond existant de la salle 4, suite au constat de son état de dégradation et de fissuration avancée.

Coût du marché de base : 30 280.00 € HT

Coût des prestations de l'avenant : + **1 747.90 € HT**, soit + ..% par rapport au marché de base

**Montant marché définitif : 32 027.90 € HT**

→ **LOT N° 9 Entreprise KOLB & FILS**

Avenant n°1 :

- Reprise des évacuations des éviers des salles 2, 3, 5 et 6

Coût du marché de base : 15 955.38 € HT

Coût des prestations de l'avenant : + **960.00 € HT**, soit + ..% par rapport au marché de base

**Montant marché définitif : 16 915.38 € HT**

→ **LOT N° 10 Entreprise KOESSLER**

Avenant n°1 :

- Fourniture de luminaires supplémentaires pour la salle de classe n° 4, compris câblages
- Remplacement du luminaire existant au-dessus de la 2<sup>ème</sup> porte côté cour

Coût du marché de base : 15 000.00 € HT

Coût des prestations de l'avenant : + **3 530.00 € HT**, soit + ..% par rapport au marché de base

**Montant marché définitif : 18 530.00 € HT**

→ **LOT N° 12 Entreprise TUGEND**

Avenant n°1 :

- Mise en peinture des salles de classe n° 1, 2, 3 et 4, murs plinthes et tablettes de fenêtres
- Mise en peinture des escaliers bois, limons, garde-corps et contremarches

Coût du marché de base : 13 000.00 € HT

Coût des prestations de l'avenant n°1 : + **4 896.40 € HT**, soit + ..% par rapport au marché de base

Coût des prestations de l'avenant n°2 : + **450.00 € HT**, soit + ..% par rapport au marché de base

**Montant marché définitif : 18 346.40 € HT**

**Montant total des avenants : + 10 195.07 €**

Considérant que les prestations qui ont fait l'objet des avenants sont de mêmes natures que celles du marché initial et ne remettent pas en cause son économie générale :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-21 et suivants,

Vu le Code des marchés publics,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 5 septembre 2016,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **approuve** les avenants suivants :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT Marché de base	Avenant n°1	Avenant n°2
1 – Gros-œuvre, démolition	SOTRAVEST	61 235.52 €	+ 1 073.11 €	
2 – VRD, aménagements extérieurs	PONTIGGIA	35 121.40 €	+ 960.00 €	+ 359.80 €
5 – Serrurerie	Serrurerie SCHEIBEL	22 683.57 €	- 5 997.32 €	
6 – Menuiseries extérieures	MEDER Rémy	18 092.75 €	+ 516.00 €	
8 – Cloisons doublages	RIUI	30 280.00 €	+ 1 747.90 €	
9 – Sanitaire, plomberie	KOLB	15 955.38 €	+ 960.00 €	
10 – Électricité	KOESSLER	15 000.00 €	+ 3 530.00 €	
12 – Peinture	TUGEND	13 000.00 €	+ 4 896.40 €	+ 450.00 €
13 – Nettoyage	ATOUT SERVICES	997.50 €		

- **autorise** Monsieur le Sénateur-maire à les signer.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2016.

### 5) Affaires financières : DM n°1 du budget – ajustement de crédits

Il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement comme indiqué dans le tableau qui vous a été adressé par mail le 02 septembre 2016 et qui a été analysé par la commission des finances le 1<sup>er</sup> septembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **vote** la décision modificative n° 1 du Budget Primitif 2016 telle que détaillée dans le tableau suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
<i>Section d'investissement</i>		<i>Section d'investissement</i>	
040 Opérations d'ordre entre section	-6 195,10	040 Opérations d'ordre entre section	-6 195,10
041 Opérations patrimoniales	6 195,10	041 Opérations patrimoniale	6 195,10
1641 Emprunts (renégociation contrat ELF)	6 000,00	021 Virement de la section de fonctionnement	0,00
2183 Matériel informatique	2 000,00	10222 FCTVA	-1 014,13
2184 Mobilier (salle de classe)	3 800,00	10226 Taxe d'aménagement	27 000,00
2188 Autres immobilisations	2 000,00	1321 Subvention "FSIL" (école élémentaire)	40 000,00
21318 Autres bâtiments publics (videoprotection)	-45 000,00	1328 Subvention "ADEAN" (boules LED)	5 000,00
21318 Autres bâtiments publics (école élémentaire)	-30 000,00		
2138 Autres constructions (travaux ADAP)	-20 000,00		
2313 Constructions (école élémentaire)	152 185,87		
<b>TOTAL .....</b>	<b>70 985,87</b>	<b>TOTAL .....</b>	<b>70 985,87</b>
<i>Section de fonctionnement</i>		<i>Section de fonctionnement</i>	
023 Virement à la section d'investissement	0,00	6419 Remboursements sur rémunération du personnel	3 000,00
60632 Fournitures de petit équipement	2 000,00	74121 Dotation de solidarité rurale	11 918,00
6067 Fournitures scolaires	1 100,00	74127 Dotation nationale de péréquation	1 631,00
615221 Entretien et réparation bâtiments publics	7 000,00	7788 Produits exceptionnels divers	4 000,00
615231 Entretien et réparation voirie	1 000,00		
615232 Entretien et réparation réseaux	4 000,00		
61551 Matériel roulant	4 000,00		
6218 Rémunération autre personnel extérieur	4 000,00		
6257 Réceptions	3 000,00		
6574 Subventions de fonctionnement (ALEF + AMF)	10 700,00		
73925 Fonds péréquation ressources intercomm. et communales	4 185,00		
<b>TOTAL .....</b>	<b>40 985,00</b>	<b>TOTAL .....</b>	<b>20 549,00</b>
66111 Intérêts d'emprunts	-20 436,00		
<b>TOTAL .....</b>	<b>20 549,00</b>	<b>TOTAL .....</b>	<b>20 549,00</b>

- **donne** délégation au Sénateur-Maire ou à défaut à son délégué à l'effet de notifier au Préfet et au comptable public l'ensemble des pièces dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.

## **6) NAP – charte de fonctionnement**

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune a mis en place depuis 2 ans les NAP pour les élèves scolarisés à l'école élémentaire et en grande section de maternelle en partenariat avec des associations locales.

La Commission scolaire a fait le bilan des activités et du fonctionnement en juin dernier, et a convenu à cette occasion de la nécessité de mettre en place une charte de fonctionnement, avec des règles à fixer, en matière d'adhésion, de fonctionnement, de participation financière, comportement et de discipline.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **adopte** la charte de fonctionnement des NAP pour l'année 2016-2017.

## **7) Création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 1<sup>ère</sup> classe**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il est proposé de créer un poste d'adjoint administratif territorial de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet à raison de 24 heures hebdomadaires avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2016. Il s'agit du poste occupé par Charlotte GLESS au secrétariat de la Mairie. Charlotte a été recrutée comme agent contractuel le 1<sup>er</sup> septembre 2014 et peut être nommée stagiaire suite à la réussite du concours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **décide** la création du poste d'adjoint administratif territorial de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet à raison de 24 heures hebdomadaires avec effet au 1<sup>e</sup> septembre 2016
- **arrête** le nouveau tableau des effectifs de la commune en conséquence.

## **8) Modification d'horaire de travail d'un poste d'ATSEM à l'école maternelle**

Il s'agit du poste occupé par Madame Marie-Rose GARNIER.

D'un commun accord, il a été convenu de réduire le volume horaire de Mme GARNIER à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 pour passer de 27/35<sup>ème</sup> à 11/35<sup>ème</sup> par semaine. Elle travaillera désormais les mercredis matins, jeudis matins et vendredis matins.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **décide** de porter de 27/35<sup>ème</sup> à 11/35<sup>ème</sup> la durée hebdomadaire de service du poste d'ATSEM occupé par Madame Marie-Rose GARNIER, à compter du 1<sup>er</sup> sept 2016.

## **9) Compte-rendu d'activité de concession ES pour l'année 2015**

Ce compte-rendu a été envoyé avec les convocations au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **prend acte** de ce rapport d'activités.

## **10) Compte-rendu de l'activité du SDIS 67 pour l'année 2015**

Ce compte-rendu a également été joint aux convocations.

M. le Sénateur-Maire rappelle que la commune apporte une contribution financière annuelle (*dépense obligatoire*) d'un montant global de **35 450 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **prend acte** de ce rapport d'activités.

## **11) Désignation de délégués au SICES de Bischwiller et Environs**

Dans le cadre de la dissolution du SICES prévue par la loi NOTRE, une dernière réunion du SICES est obligatoire afin de valider le transfert des biens restant propriété du SICES et qui tardent à être transférés à la Région et au Département pour des raisons de définition de compétences, liée à la répartition du terrain d'assiette de la cité scolaire Maurois à Bischwiller.

Aucun délégué n'ayant été désigné en début de mandat, il convient de désigner 3 délégués afin de représenter notre commune.

Pour mémoire, le Conseil Municipal du 25 avril 2016 avait donné un avis favorable à la dissolution du SICES.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **désigne** Mesdames Fabienne ANTHONY, Anne GUYAU et Agnès GUILLAUME comme déléguées au SICES pour représenter la commune de GRIES.

## **12) Délibération autorisant le Sénateur-maire à ester en justice**

Par lettre datée du 23 août 2016, M. le Secrétaire greffier en chef du tribunal administratif de Strasbourg nous transmet la requête n°1604718-1 présentée par Maître FRITSCH, avocat, défendant Monsieur Robert STOLL.

Cette requête vise l'annulation pour excès de pouvoir, à l'encontre du permis de construire délivré par le maire le 16 avril 2016 au bénéfice de M. ROTHAN Joseph, enregistré sous le numéro PC 067 169 16R 0007.

Comme ce litige est porté devant cette juridiction, et conformément à l'article L.2132-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au conseil municipal de mandater le maire pour l'autoriser à agir en justice au nom de la commune dans le cadre de cette requête. Cette autorisation d'ester avec tous pouvoirs vaut, pour le maire autorisation de recourir à un avocat. A ce titre, il est proposé de recourir à Maître Francis SCHMITT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **autorise** M. le Sénateur-maire à ester en justice auprès du tribunal administratif, dans la requête n° 1604718-1;
- **désigne** Maître Francis SCHMITT pour défendre les intérêts de la commune auprès de cette instance.

## **13) Divers**

Présentation de l'agenda des élus

La séance est levée à 20h55.

Le rapporteur,  
Emmanuelle PARISSE

Affiché le .....

Retiré le



## Ont signé le présent procès-verbal

M. Claude KERN, Maire

Mme Patricia HUMMEL

M. Eric HOFFSTETTER, Adjoint

M. Patrick KERN

M. Jacky NOLETTA, Adjoint

Mme Sabine KROMMENACKER

M. Jacques ECKERT, Adjoint

Mme Emmanuelle PARISSE

Mme Fabienne ANTHONY, Adjointe

M. Christian SCHAEFFER

Mme Véronique IFFER, Adjointe

M. Patrick SIMON

Mme Michèle NAVE, Adjointe

M. Alain VOLTZENLOGEL  
Pouvoir à Sabine KROMMENACKER

M. Jean-Paul BURKARDT

M. Richard VOLTZENLOGEL

Mme Géraldine FURST

M. Damien WERLE

Mme Sylvie GRATHWOHL

Mme Patrice ZENSS

Mme Agnès GUILLAUME

Mme Anne GUYAU

M. Christophe HEITZ